

DELIBERATION DU BUREAU

N°2019-05/22B

Objet : CONTRAT DE PRET.

L'an deux mille dix-neuf, le 23 mai, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12	Vote	Pour :	9
En exercice :	12		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents ayant donnés
procuration :** Adel M'ZOURI donne procuration à Thierry DEL POSO

Absents excusés : Georges BRETONES, Jacques FIGUERAS, Pierre ROGE.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 16 mai 2019

Le Président expose à l'Assemblée,

Afin de faire face aux besoins de financement d'un programme de travaux réseaux, il est proposé au Bureau de contracter un prêt avec la Caisse d'épargne selon la proposition suivante :

- ✚ Montant du prêt budget EAU: 1 000 000.00€
- ✚ Durée : 20 ans
- ✚ Périodicité : trimestrielle
- ✚ Taux fixe : 1.36 %
- ✚ Amortissement : échéances constantes
- ✚ Base de calcul des intérêts : forfaitaire
- ✚ Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ✚ Frais de dossier : 500 €

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **ACCEPTÉ** de contracter un prêt de 1 000 000.00€ auprès de la Caisse d'épargne ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le contrat à intervenir ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires au paiement des échéances seront prévus aux budgets de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190523-2019-05-22B-DE
Date de télétransmission : 24/05/2019
Date de réception préfecture : 24/05/2019